"Le corps intermédiaire est fortement surchargé"

Autor(en): Kuhn, Daniela / Schaffner, Martin

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Band (Jahr): - (2007)

Heft 73

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-971251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

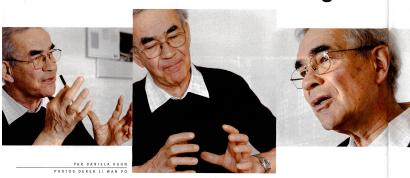
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

«Le corps intermédiaire est fortement surchargé»



La Suisse a introduit la réforme de Bologne. Mais un premier bilan montre que le nouveau système engendre quelques difficultés pour les personnes concernées. Les explications de l'historien Martin Schaffner qui a participé à l'introduction de la réforme à Bâle.

M. Schaffner, comme doyen de la Faculté de philosophie et d'histoire de l'Université de Bâle, vous avez encouragé dès 2001 la réforme de Bologne introduite en 2005. Quelles sont les répercussions du nouveau système?

ll est encore trop tôt pour tirer un bilan définitif. Mais une série de problèmes ont déjà été recensés alors que les avantages ne sont pas encore visibles.

Quel est aujourd'hui le problème principal? Une coordination peu développée entre universités au sein du système universitaire suisse. Notre système fédéraliste rend les échanges très difficiles. Même si des mesures ont été prises, je crois qu'on peut parler d'une lacune flagrante qui

Comment cette lacune se manifeste-t-elle ? Comment cette lazune se manifeste-t-elle? Le calcul des points de crédits diverge entre les différentes facultés de philo-sophie et d'histoire. Ni les exigences ni l'attribution des points ne sont harmo-nisées, ce qui entrave la mobilité des

étudiants entre les différentes universités. Le manque de mobilité entre Suisse romande et Suisse alémanique est particulièrement lourd de conséquences

La validation des cours imposés par le système de Bologne engendre un volume de correction nettement plus important qu'auparavant. Comment cela se traduit-il dans le quotidien?

Le corps intermédiaire est fortement surchargé. Il doit non seulement faire face à des tâches bureaucratiques, comme les contrôles des présences et les examens, mais aussi à un surplus d'heures d'enseignement. Les instituts ne disposent en effet pas tous des ressources suffisantes au niveau des professeurs et ils doivent donc recourir au corps intermédiaire. Il est vrai que la Confédération a investi dans la mise en œuvre de la réforme, mais

«Le manque de mobilité entre Suisse romande et Suisse alémanique est particulièrement lourd de conséquences.»

« Des fonds externes considérables ont été et sont injectés dans les disciplines des sciences humaines. »



elle n'a pas accordé des moyens finan-ciers supplémentaires pour couvrir les besoins structurels. Cette sérieuse pénurie se répercute principalement sur le corps intermédiaire.

Des postes supplémentaires sont-ils néces-saires?

Oui. Pour pouvoir maintenir ou élever le niveau d'enseignement, il faut créer de nouveaux postes. Et il faudrait par ailleurs davantage tenir compte de la recherche. La surcharge d'enseignement freine en effet fortement la qualification person-nelle par le biais de la recherche. Les universités manquent de moyens finan-ciers dans ce domaine.

Les universités ont-elles adressé à l'Etat des demandes dans ce sens ? Des demandes existent: Mais je constate aussi que beaucoup d'enseignants esti-ment que le statu quo est suffisant pour les facultés, qu'avec le temps les système fonctionnera bien et que la surcharge

administrative diminuera lorsque le logi-ciel prévu à cet effet sera opérationnel. Je pense qu'ils se trompent. La politique uni-versitaire suisse doit vraiment être prête à mettre plus de moyens à disposition.

Martin Schaffner

Martin Schaffner

L'historien Martin Schaffner est professeur
honoraire de l'Université de Bâte depuis
2005, Ses recherches ont porté notamment
sur l'historie de la démocrate ne Europe au
XMS sécle, l'historie a la pine (historie de la
XMS sécle, l'historie a la pine (historie de la
XMS sécle, l'historie a la NXA sécle, l'Alla de l'Historie de l'Alla de

financement devrait-elle être encore déve-loppée?

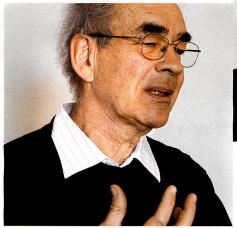
Des fonds externes considérables ont été et sont injectés dans les disciplines des sciences humaines. C'est tout à fait positif Ces moyens ont permis de soutenir davantage de publications et de projets de recherche. Les capacités du corps intermédiaire sont toutefois de plus en plus restreintes du fait des obligations roissantes liées à l'enseignement.

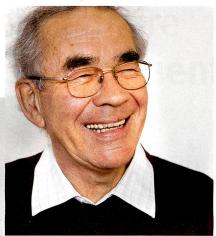
Les chaires financées par une fondation sont rêts ares. En principe, les fonds externes ne peuvent jamais être utilisés pour des charges d'enseignement. C'est clairement une tâche qui incombe aux pouvois publics.

La réforme de Bologne implique également un management renforcé. L'ancien président de l'Association suisse des professeurs d'université me le garde contre un egroun-ding », si les méthodes de l'économie sont appliquées telles quelles aux universités. Etes-vous du même avis ? Pas totalement. Les universités avaient toutes, à différents niveaux, des lacunes de management. Il fallait vraiment

26 FONDS NATIONAL SUISSE . HORIZONS JUIN 2007

«L'image que les professeurs avaient d'eux-mêmes entre en conflit avec les nouvelles exigences.»





«L'Université de Bâle m'a accordé une grande liberté d'enseignement et de recherche.»

« Probablement qu'à l'avenir les universités suisses se spécialiseront davantage. »

optimiser les processus et améliorer l'efficacité. La réforme a eu des effets positifs dans ce sens. Il est vrai que les modèles performants dans l'économie privée ne peuvent pas être transférés tels quels à la science et aux hautes écoles. Je regrette parfois que l'on ne soit pas plus créatif: ce qui donne de bons résultats dans les universités devrait être mis en relation avec des éléments de management.

Quelle est la principale différence entre l'économie privée et les hautes écoles ?

L'évaluation des performances. Elles sont relativement difficiles à mesurer dans le domaine de l'enseignement. Il en va de même pour les performances en sciences humaines, qu'il est souvent impossible d'exprimer en chiffres ou par le biais d'autres critères mesurables. Les prestations d'une entreprise de services ou d'une discipline des sciences naturelles sont bien plus simples à mesurer.

Quelle est la motivation du corps enseignant dans les universités ?

Les professeurs sont profondément frustrés, parce que leur profil subit un changement. L'image qu'ils avaient jusqu'ici d'eux-mêmes entre en conflit avec les nouvelles exigences. L'ancienne université jouissait d'une large autonomie, alors qu'aujourd'hui elle est soumise à un système imposé par le haut. Il en va de même pour l'enseignement.

Auparavant, on pouvait décider librement des thèmes étudiés au cours d'un semestre, alors qu'actuellement on est enfermé dans un système de modules, afin de répondre aux exigences de Bologne. Et cela implique du travail d'organisation supplémentaire et plus de bureaucratie. Ce qui doit et peut être réduit

N'y a-t-il plus de liberté d'action?

Si, mais elle a bien diminué. Je crois toutefois que les jeunes professeurs ont

plus de facilité. Ils ont développé l'attitude appropriée pour vaincre le système. Néanmoins tout le monde est sous pression, coincé entre les exigences croissantes au niveau des qualifications et les charges administratives locales. Un certain nombre de collègues partent prématurément ou tombent malades. Il faut le dire: il y a un gaspillage de ressources humaines et pas seulement parmi les membres les plus âgés du corps enseignant.

A supposer que les problèmes structurels précités ne se résolvent pas, quelles en seront les conséquences?

Les universités suisses pourraient perdre leur renommée internationale. Elles pourraient devenir de simples instituts de formation mettant la priorité sur le bachelor, des institutions d'enseignement supérieur dans lesquelles les professeurs dispenseraient 12 à 16 heures de cours par semaine.

Quelle voie le système de Bologne devrait-il emprunter à l'avenir?

J'accorde une grande importance au développement à longue échéance des études menant au doctorat. Nous avons dès le départ posé comme condition que la réforme de Bologne ne se limite pas aux études de bachelor et de master.

Probablement qu'à l'avenir les universités suisses coordonneront mieux leurs enseignements et leurs recherches et qu'elles se spécialiseront davantage. Tout en gardant une vision globale. Ce qui signifie que l'éventail des disciplines restera à la disposition des étudiants et des chercheurs. J'aspire à une telle coordination ciblée, mais elle nécessite un soutien politique.

Etes-vous content d'avoir travaillé dans l'ancien système universitaire?

Oui, je m'y sentais libre. L'Université de Bâle m'a accordé une grande liberté au niveau des sujets d'enseignement et des priorités de recherche. Je lui en suis reconnaissant. La liberté représente plus que ce que l'on peut normalement attendre d'un employeur.